

# Le discours de haine (hate speech)



## Introduction

Le discours de haine se caractérise par des déclarations et des propos désobligeants et inhumains qui visent à inciter à la haine ou à la violence à l'égard de certaines personnes ou de certains groupes. Selon le Centre pour l'égalité de traitement ([CET](#)), une discrimination dans le contexte du discours de haine peut souvent être fondée sur les sept motifs suivants :

1. l'appartenance ou la non-appartenance, vraie ou supposée, à une race ou ethnie
2. le sexe
3. l'orientation sexuelle
4. la religion ou les convictions
5. les besoins spécifiques
6. l'âge
7. la nationalité.

Le discours de haine dépasse les limites de la liberté d'expression. Les discours de haine sont souvent véhiculés autour des thèmes de l'actualité. C'est durant ces pics que les gens signalent souvent des appels au discours de haine, au discours de violence, etc. sur la [BEE SECURE Stopline](#), ces signalements peuvent ensuite être transmis à la Police. Les chiffres de BEE SECURE pour le Luxembourg peuvent être consultés sous la rubrique « [rapports](#) », plus précisément dans le rapport d'activité ainsi que dans le radar annuel. Bien que les discours de haine aient toujours existé, leur incidence croissante alimentée par la communication numérique peut être dévastatrice non seulement pour les personnes ciblées, mais aussi pour les sociétés dans leur ensemble.

Une interaction respectueuse est indispensable sur Internet.

Il est important d'avoir conscience qu'il existe des règles de conduite ou des recommandations visant à rendre plus agréable la communication entre les êtres humains. Ces règles sont régulièrement abordées dans des campagnes de prévention et de lutte contre les discours de haine.

La présente fiche thématique vous offre un aperçu du discours de haine et vous fournit des informations qui vous aideront à l'identifier, mais aussi à y réagir de façon adéquate.

## Table des matières

1. Qu'est-ce qui déclenche le discours de haine ?
2. Quelques formes de discours de haine
3. Le discours de haine dans la loi luxembourgeoise
4. Moyens d'action face au discours de haine
5. Liens utiles

# 1. Qu'est-ce qui déclenche le discours de haine ?

## 1.1 Les trolls

Les « **trolls** » sont des personnes qui ont pour seul but de susciter la provocation par l'intermédiaire de leurs commentaires et d'engendrer des réactions émotionnelles. Ils ne cherchent pas à contribuer au débat, mais plutôt à déranger pour obtenir des réponses non objectives. Ils attisent ainsi les conflits et causent des dommages au sein de la communauté.

Notamment dans le cas du discours de haine, il est difficile de faire la différence entre les *trolls*, qui endossent le rôle de l'avocat du diable pour s'amuser et les « vrais » *haters* (littéralement les « haïsseurs »). Le *trolling* peut également s'exprimer autrement que par des contributions dans des discussions. Certains trolls envoient des liens vers des images choquantes à des utilisateurs à leur insu ou se connectent à des jeux en ligne pour y insulter d'autres joueurs.

Selon une [étude de 2017](#) réalisée auprès d'un échantillon de 415 participants (36 % hommes, 63 % de femmes, 1 % appartenant à la catégorie « Autre ») d'un âge moyen de 23,37 ans (écart-type = 7,19) ayant répondu à un questionnaire en ligne, les hommes sont plus susceptibles que les femmes de pratiquer le *trolling*. Les personnes qui présentent des taux de psychopathie et de sadisme plus élevés sont plus susceptibles d'adopter un comportement de *trolling*.

## 1.2 L'actualité sur les réseaux sociaux

### • Shitstorm ou critique ?

Un **shitstorm** (littéralement « tempête de merde ») désigne une discussion chargée d'émotions et d'insultes, qui se transforme en une flambée de réactions d'exaspération. Pour créer un *shitstorm*, plusieurs personnes doivent attaquer verbalement leur cible. Les cibles des *shitstorms* sont souvent des entreprises, des organisations, des partis ou des personnages politiques

ou encore des produits. Un effet boule de neige se produit par les mentions « J'aime » et le partage sur les réseaux sociaux. De plus en plus de personnes sont au courant des critiques exprimées et formulent également des commentaires. Le fait que la communication soit très émotionnelle et qu'il n'y ait pas de place pour des arguments rationnels au sein de la discussion est très caractéristique des *shitstorms*. C'est pour cette raison qu'il est difficile pour les personnes concernées de sortir de ce cercle vicieux.

Contrairement au *shitstorm*, la critique est souvent communiquée de manière plus objective.

### • Comment identifier un *shitstorm* ?

- nombre élevé de commentaires insultants en dessous d'une contribution sur une plateforme ;
- un seul et même utilisateur qui publie régulièrement des commentaires hypercritiques en dessous des messages d'une personne et obtient de plus en plus de soutien de la part d'autres utilisateurs.

### • Quelles motivations se cachent derrière le *trolling* et les *shitstorms* ?

- vengeance,
- besoin d'attention,
- amusement,
- manque de confiance,
- mécontentement par rapport à une violation des standards éthiques ou moraux d'une entreprise ou d'un service.

## 1.3 L'importance des médias sociaux

Sur les médias sociaux, certains utilisateurs se sentent en position de force, cachés derrière leur écran, ce qui les rend moins sensibles et les incite à adopter un comportement inadéquat.

Le seuil d'inhibition disparaît et laisse ainsi place aux commentaires haineux.

Selon l'[étude JIMplus de 2022](#), les discours de haine se

produisent principalement sur les quatre applications de prédilection des adolescents et des jeunes adultes, à savoir TikTok, Instagram, YouTube et WhatsApp. Les principaux thèmes abordés sont la sexualité, le corps et la couleur de la peau.

## 2. Quelques formes de discours de haine

### 2.1 Discours de haine raciste

On entend aujourd'hui par « racisme » la discrimination et/ou la violence envers des personnes en raison de leur appartenance ethnique, culturelle ou religieuse, réelle ou supposée. Le racisme se joue à divers niveaux : individuel, collectif, institutionnel et structurel. Le terme est tiré de la « doctrine raciale », mais il n'y est plus associé aujourd'hui. Il est tout à fait possible d'agir de manière raciste, sans pour autant croire à l'existence de différentes « races humaines ».

- **Caractéristiques**

Le discours de haine raciste peut revêtir plusieurs facettes. La plupart du temps, les formulations sont indirectes et ne sont pas à première vue reconnaissables en tant que telles. Voici quelques-unes des pratiques récurrentes :

- comparaison entre « nous » (Luxembourgeois) et « eux » (étrangers)
- expression de généralités (« Les Français ne savent pas parler luxembourgeois ») et assimilation (« musulmans = terroristes »)
- attribution de problèmes sociaux généraux, tels que la criminalité, les prix élevés du logement, le sexisme, etc. à un certain groupe
- remarques dénigrantes
- déshumanisation : les personnes sont assimilées à des rats, des insectes, des parasites ou à des catastrophes naturelles
- racisme culturel (« Ils ne s'adaptent pas à nous »)
- relativisations nationalistes : « Qu'en est-il de nos sans-abris ? »

Dans la plupart des cas, la discrimination raciste s'accompagne d'un déséquilibre de forces de personnes privilégiées (p. ex. les personnes originaires d'un pays) par rapport aux personnes discriminées (p. ex. les personnes non originaires de ce pays). Le racisme se fait du « haut » vers le « bas » dans une optique de domination ou d'exploitation. On observe aussi régulièrement un racisme de migrants établis envers les nouveaux arrivants. Certains groupes sont plus souvent la cible de discriminations racistes que d'autres, raison pour laquelle il existe des expressions spécifiques pour les désigner.

- **La différence entre le racisme au quotidien et le racisme structurel**

Selon l'étude « [Le racisme et les discriminations ethnoraciales au Luxembourg](#) » réalisée par le Centre d'étude et de formation interculturelles et sociales (CEFIS) en 2022, le racisme direct dans l'espace public a diminué. Cependant, nombre de préjugés, clichés, suppositions et comportements demeurent. On appelle « racisme structurel » ce type de racisme assimilé par la majorité d'entre nous. En effet, la plupart des personnes ne se rendent pas compte de leurs comportements ou leurs propos racistes. Par exemple, quand elles félicitent une personne noire pour ses connaissances linguistiques, alors que la personne vit au Luxembourg depuis sa naissance et parle donc naturellement le luxembourgeois. Ces comportements sont parfois appelés « microagressions » ou « racisme au quotidien ». Il s'agit là d'une situation très pénible pour les personnes concernées qui sont exposées quotidiennement à ce racisme structurel. Un bon moyen d'éviter tout racisme au quotidien est d'écouter les personnes concernées et de les croire quand elles parlent de leurs expériences.

### 2.2 Discours de haine sexiste

- **Le sexisme**

Le sexisme est la discrimination des femmes et des filles en raison de leur genre. Bien que de nombreux progrès

aient été réalisés ces dernières années dans le domaine de l'égalité entre les femmes et les hommes, le sexisme demeure un phénomène fréquent, qui est solidement ancré dans notre société. Les [rapports d'activités du Centre pour l'égalité des traitements \(CET\)](#) offrent un aperçu des statistiques sur les discriminations qui met en évidence les hausses actuelles et le motif des cas de discrimination.

### • **Caractéristiques**

Pour reconnaître le sexisme sur Internet, il suffit de faire le test « DON ». DON est l'acronyme de « dégradation, objectification, naturalisation » :

- dégradation : les hommes sont meilleurs que les femmes.
- objectification : les femmes sont représentées ou traitées comme des objets ou comparées à des objets (notamment dans les publicités).
- naturalisation : les hommes et les femmes sont représentés comme des catégories naturelles immuables, les différences sociales entre les hommes et les femmes devraient donc être acceptées comme étant « naturelles ».

Bien souvent, il suffit de se demander si on accepterait la représentation d'un homme dans la même posture ou le même rôle. Étonnamment, de nombreuses représentations des femmes paraissent vite absurdes lorsqu'on inverse les genres.

### • **Les différentes formes du discours de haine sexiste**

Comme tout type de discours de haine, le discours de haine sexiste peut se présenter sous différentes formes. Nous en décrivons ici quelques-unes, mais les frontières entre les différentes formes s'estompent souvent.

- **Body-shaming**  
Le « body-shaming » consiste à humilier ou critiquer une personne en raison de l'apparence de son corps. Les commentaires violents ou insultants concernant la taille, le poids, le style vestimentaire

ou le physique d'une personne font partie de cette pratique. Les femmes et les filles sont plus touchées par ce phénomène que les hommes et les garçons. Le body-shaming est souvent utilisé comme stratégie pour faire taire les femmes. En effet, l'objectif est de susciter un sentiment d'humiliation auprès des femmes et des filles et de les inciter à se retirer d'une discussion. Dans notre société, la valeur des femmes est souvent mesurée en fonction de leur attractivité aux yeux des hommes, ce qui constitue une entrave à la liberté des femmes.

- **Slut-shaming**  
Le « slut-shaming » est une stratégie sexiste qui consiste à dénigrer et à déstabiliser les femmes et les filles. En raison de leur style vestimentaire et de leur mode de vie, elles sont considérées comme des « salopes » (d'où le terme anglais « slut » méprisant qui désigne une femme qui vit sa liberté sexuelle). La liberté sexuelle, réelle ou supposée, est considérée comme négative. Un exemple connu est l'insinuation qu'une femme a couché avec quelqu'un pour accéder à un poste à responsabilités.
- **Mansplaining**  
Le terme « mansplaining » est un mot-valise composé de « man » (« homme ») et « explaining » (« expliquer »), et désigne le comportement de nombreux hommes qui souhaitent « expliquer le monde » aux femmes. D'une part, ils fournissent des explications de concepts qui font partie de la culture générale, et, d'autre part, ils cherchent à briller par leurs connaissances spécifiques sans qu'on le leur ait demandé. Cette situation est très éprouvante pour les femmes qui travaillent dans des domaines à prédominance masculine, car leurs connaissances et leurs talents ne sont pas reconnus. Ce « comportement à visée explicative » est souvent bien intentionné, mais il montre bien comment les hommes sous-estiment l'intelligence

et les connaissances des femmes et des filles.  
Ce comportement sexiste est un phénomène très répandu qui s'avère très éprouvant pour les femmes qui travaillent dans des domaines à prédominance masculine.

◦ Injures

Les injures sont des insultes ou des moqueries publiques adressées à une personne. Dans ce contexte, le discours de haine sexiste se fonde surtout sur des jurons à connotation sexuelle.

### 3. Le discours de haine dans la loi luxembourgeoise

Au Luxembourg, les poursuites pénales en cas de discours de haine sont réglementées par les [articles 454 à 457-4 \(chapitre VI « Du racisme, du révisionnisme et d'autres discriminations »\) du Code pénal](#). Pour que les actes aient une portée pénale, les critères suivants doivent être réunis : il doit s'agir d'une incitation à la haine ou à la violence, à l'égard d'une personne physique ou morale, d'un groupe ou d'une communauté à raison de l'origine, de la couleur de peau, du sexe, de l'orientation sexuelle, de la situation de famille, de l'état de santé, du handicap, des mœurs, des opinions politiques ou philosophiques, des activités syndicales, de l'appartenance ou de la non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une race, ou une religion déterminée. Cette incitation à la haine ou à la violence doit être concrétisée par une communication publique, p. ex. des propos oraux ou écrits dans un espace public, des images ou des affiches. Il existe donc certainement quelques formes de discours de haine raciste indirects qui ne sont pas punissables. L'affirmation « C'est légal de le dire ! » constitue cependant souvent un mauvais argument pour se positionner. La légalité d'une affirmation n'a aucune incidence sur le fait qu'elle puisse être critiquée.

Consultez la fiche thématique « ['Hate Speech' et la loi](#) » de BEE SECURE pour plus d'informations.

### 4. Moyens d'action face au discours de haine

- **ignorer** : dans certains cas, ignorer est la meilleure réaction. On prive ainsi les auteurs de la satisfaction de savoir que quelqu'un a lu leur message.
- **bloquer** : vous avez le droit de bloquer l'auteur du discours de haine !
- **pratiquer le contre-discours** : le contre-discours est la tentative de lutter activement contre le discours de haine. C'est un moyen de montrer aux autres internautes que le discours de haine n'est pas toléré ; aux auteurs que leurs propos haineux ne restent pas sans réponse et aux victimes qu'elles ne sont pas seules. Il convient toutefois de se protéger soi-même et de veiller à sa propre sécurité.
- **ne pas rester seul** : parlez de vos soucis, sentiments et peurs à une personne de confiance. Cherchez du soutien auprès de groupes qui ont traversé les mêmes épreuves que vous.
- **consultez une aide professionnelle** :

- **BEE SECURE Helpline** 8002 1234 est anonyme et confidentielle.



- **KJT** : il offre des conseils anonymes, confidentiels et gratuits à destination des enfants et des jeunes en difficultés. Le KJT est joignable au numéro 116 111 ou via l'[Online-Help](#).



- **Centre pour l'égalité de traitement (CET)** : ce service indépendant promeut l'égalité de traitement pour tous. En plus de son travail de prévention, le CET aide aussi les victimes de discrimination en les conseillant. Concrètement, le CET apporte des réponses aux questions d'ordre juridique, par exemple, sur la manière de faire valoir ses droits.



- **signaler** : les réseaux sociaux disposent des boutons qui permettent de signaler les contenus indésirables. Le **Digital Services Act (DSA)** contraint les plateformes à prendre des mesures pour lutter contre les biens, les services ou les contenus illégaux en ligne, notamment en mettant en place un mécanisme permettant aux utilisateurs de signaler ce type de contenus. Le discours de haine peut être signalé en ligne et de manière anonyme sur la [BEE SECURE Stopline](https://www.bee-secure.lu).



- **porter plainte** : un acte qui est punissable hors ligne l'est aussi en ligne. L'important est de conserver les preuves sous la forme d'impressions d'écran. Si vous vous sentez en danger imminent, appelez la Police Grand-Ducale sous le numéro 113. Sinon rendez-vous au bureau de police ou [portez plainte en ligne](#).



## 5. Liens utiles

- BEE SECURE :
  - News « La boîte à outils SELMA pour contrer les discours haineux sur Internet » : [www.bee-secure.lu/fr/news/la-boite-a-outils-selma-pour-contrer-les-discours-haineux-sur-internet](https://www.bee-secure.lu/fr/news/la-boite-a-outils-selma-pour-contrer-les-discours-haineux-sur-internet)
  - Guide : Risques sur Internet [www.bee-secure.lu/risques-sur-internet](https://www.bee-secure.lu/risques-sur-internet)
  - Quiz : [www.nohateonline.lu](https://www.nohateonline.lu)
- [www.saferinternet.at](https://www.saferinternet.at)

## Bibliographie

- Luxembourg.public.lu. Discriminations : comprendre le phénomène pour améliorer le vivre-ensemble interculturel. <https://luxembourg.public.lu/fr/vivre/qualite-de-vie/discrimination.html>
- MPFS. JIMplus-Studie 2022 [https://www.mpfs.de/fileadmin/files/Studien/JIM/JIMplus\\_2022/JIMplus\\_Charts\\_2022\\_fuer\\_Website.pdf.pdf](https://www.mpfs.de/fileadmin/files/Studien/JIM/JIMplus_2022/JIMplus_Charts_2022_fuer_Website.pdf.pdf)
- BEE SECURE. Hate Speech et la loi. [https://www.bee-secure.lu/wp-content/uploads/2020/02/73\\_share-respect-hate-speech-et-la-loi\\_fr.pdf](https://www.bee-secure.lu/wp-content/uploads/2020/02/73_share-respect-hate-speech-et-la-loi_fr.pdf)
- Commission.europa.eu. The Digital Services Act. [https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/priorities-2019-2024/europe-fit-digital-age/digital-services-act\\_fr](https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/priorities-2019-2024/europe-fit-digital-age/digital-services-act_fr)
- Wie sie am besten mit Shitstorm und Hass-Kommentaren umgehen. [https://www.focus.de/experts/shitstorm-bedeutung-und-richtige-reaktion-gegen-hetze-in-social-media\\_id\\_9141832.html](https://www.focus.de/experts/shitstorm-bedeutung-und-richtige-reaktion-gegen-hetze-in-social-media_id_9141832.html)
- Kira Mertens, 2020: The dangers of social media. How cancel culture and shitstorms can affect companies and how to recover from it
- Rapport d'activité Centre pour l'égalité des traitements (CET). <https://cet.lu/publications-2/>
- Sciencedirect.com. Constructing the cyber-troll: Psychopathy, sadism, and empathy, 2017. <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0191886917304270>



Éditeur : Service national de la jeunesse (SNJ)

Service national de la jeunesse L-2926 Luxembourg

[www.snj.lu](https://www.snj.lu)

[www.bee-secure.lu](https://www.bee-secure.lu)



Consulter la licence Creative Commons de cette publication : [www.creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/deed.fr](https://www.creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/deed.fr)

Initié par :



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Opéré par :



Service national  
de la jeunesse



Cofinancé par :



Cofinancé par  
l'Union européenne

Fiche thématique - Discours de haine -  
12.2023  
ISBN 978-2-919828-27-2  
Ressource électronique